

# Mali

Date : 10 mai 2020



Le programme EsB2 a démarré au Mali dans un contexte marqué par une grande fragilité en raison de tensions tant aux niveaux politique, social qu'économique. Malgré la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger en 2015, la menace terroriste met à mal la fragile paix obtenue.

Le projet de révision constitutionnelle adopté par l'Assemblée nationale a été vivement contesté par l'opposition et certains leaders. Pour apaiser cette situation, le président de la République a décidé de sursoir au referendum qui était prévu pour le 9 juillet 2017. Ces événements ont contribué à affaiblir davantage les institutions de la République entraînant le retrait de certains bailleurs de fonds ce qui a eu des effets négatifs sur la mise en œuvre des programmes de soutien aux femmes et aux enfants.

La situation humanitaire reste donc très préoccupante : les populations touchées par le conflit continuent de rencontrer des difficultés pour accéder aux vivres, à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation. Au regard du contexte politico-sécuritaire volatile dans les régions du centre, notamment à Mopti et Ségou, certaines activités, telles que les recherches de familles et les

réinsertions familiales, n'ont pu se réaliser. L'insécurité qui domine dans ces régions a non seulement empêché le redéploiement des agents de l'État, mais également contraint certains fonctionnaires déjà déployés à quitter leur lieu d'affectation. Malgré les contraintes liées au contexte sécuritaire, l'équipe du BNCE-Mali est parvenue à réaliser la plupart des activités prévues.

## **Activités mises en place entre janvier 2017 et juin 2018**

**Résultat 1** : Les acteurs de la justice ont mis en place et/ou renforcé les mesures alternatives à la privation de liberté et augmenté leur application en vue d'une déjudiciarisation des litiges impliquant des enfants en conflit avec la loi.

**4 formations de 2 jours pour les acteurs de la justice** (surveillants de prison, travailleurs sociaux de l'État, policiers, magistrats, autorités publiques et avocats) sur l'application de mesures non privatives de liberté, à Bamako, à Mopti, à Ségou et à Sikasso.

**Collaboration à un cadre de concertation** placé sous l'égide de la mairie du district de Bamako et du Samu social-Mali. Intervention sur la justice réparatrice.

### **Porteur du projet**

Bureau National Catholique de l'Enfance - Mali (BNCE-Mali)

### **Partenaires locaux**

- ONG : Terre des hommes, Enda Mali, Kanuya, Sinjiyatou, Samu social-Mali, Maya-Ton, Association pour la promotion des jeunes et enfants communicateurs (APJEC)
- 8 comités locaux de protection (CLP) et le Réseau des communicateurs traditionnels pour le développement du Mali (RECOTRADE)
- directions pénitentiaires
- tribunal pour enfants de Bamako.

## **Bénéficiaires**

- 307 enfants en conflit avec la loi (ECL)
- 304 familles et entourage direct
- 160 acteurs de la justice (juges, procureurs, greffiers, personnel pénitentiaire, etc.)
- 39 membres de la société civile
- 80 leaders communautaires
- 40 professionnels des medias
- 274 personnes du grand public.

**Un espace d'échanges mis en place au sein du tribunal pour enfants**, sous la coordination du BNCE- Mali. Avec la participation des équipes pénitentiaires de Bollé, des juges, des administrateurs de l'action sociale... L'objectif : mutualiser les différentes pratiques et évoquer les difficultés rencontrées dans le traitement des dossiers des ECL. Une réunion a eu lieu.

**4 formations de 2 jours auprès de CLP et d'organisations communautaires** de base (OCB) à Bamako et à Ségou.

**Soutiens technique et financier proposés à 8 CLP partenaires du BNCE-Mali** dans le cadre de leur recherche de familles. 274 membres des familles retrouvés.

**Résultat 2 : Des mesures de substitution à la privation de liberté ont été établies, consolidées et diversifiées – avec la participation des enfants – en collaboration avec les familles, les communautés et le secteur privé.**

**Appui alimentaire et sanitaire proposé à 307 enfants** détenus dans 4 maisons d'arrêt (Bamako, Ségou, Sikasso, Mopti) et à 76 ECL placés dans des centres en alternative à l'emprisonnement.

**Assistance juridique apportée à 296 ECL**, dont 71 avec intervention d'un avocat. 195 ECL ont été libérés

**Appui psychologique apporté à 111 ECL** dont 43 placés dans le centre du BNCE à Bamako. Appui psychoaffectif apporté à 231 enfants en maison d'arrêt.

**Séances d'animations, d'activités psychoaffectives et éducatives** proposées deux à trois fois par semaine aux ECL placés dans les centres. Séances d'alphabétisation pour 143 enfants. 24 causeries organisées sur les conséquences de la délinquance juvénile, l'abandon de la scolarité...

**Écoutes et discussions hebdomadaires** réalisées en détention avec les ECL pour mettre en place des projets de vie. Avec la participation de parents volontaires.

**4 ateliers de parentalité positive** avec 66 parents d'enfants en conflit avec la loi à Bamako, Mopti, Ségou et Sikasso.

**Recherches de famille** : 225 parents et 79 membres de l'entourage des ECL concernés.

**12 nouveaux partenariats avec des maîtres artisans** formateurs pour l'apprentissage des enfants en vue de leur réinsertion à Bamako, à Mopti, à Ségou et à Sikasso.

**Résultat 3** : Les médias, soucieux d'un traitement plus équitable des ECL, ont mobilisé leurs réseaux. Et sensibilisé le grand public au droit de ces enfants à jouer un rôle constructif dans la société.

**Deux ateliers sur la justice réparatrice à destination de 40 personnes des médias** à Bamako et à Sikasso.

**12 émissions réalisées et diffusées** à plusieurs reprises. Et ce, dans le cadre d'un partenariat avec 5 médias à Bamako, à Mopti, à Ségou et à Sikasso.

**Résultat 4 : Échanges d'expériences et de bonnes pratiques Sud-Sud, et actions de plaidoyer élaborées aux niveaux national, régional et international**

**Interventions auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.**

**1 rapport de suivi soumis à l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme. 3 entretiens avec l'Expert indépendant de l'ONU** sur la situation des droits de l'homme au Mali.